Réunion du Conseil d'administration
Par audioconférence
9 mars 2016

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

1. INTRODUCTION

1.1 Julia Gillard, Présidente du Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation ("Partenariat mondial" ou "GPE") souhaite la bienvenue aux membres et aux membres suppléants du Conseil, et prie Alice Albright de procéder à un appel nominal. Le quorum étant établi, la Présidente démarre la réunion (voir la liste des participants en annexe 1).

1.2 La Présidente rappelle l'objectif de la réunion consistant à discuter des progrès réalisés sur la plateforme (la Plateforme) pour l'éducation dans des situations d'urgence et de crise prolongée (EiEPC), et sur les synergies éventuelles avec le travail du GPE. Le Conseil est invité à orienter le Secrétariat du GPE dans sa participation à la Plateforme, y compris comme institution hôte potentielle.

2. L'ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE ET DE CRISE PROLONGÉE (BOD/2016/03–DOC 02)

Point de situation par la Présidente du Conseil du GPE

2.1 La Présidente présente le sujet et résume le processus de développement à ce jour de la Plateforme EiEPC proposée. Elle explique que le « Groupe des Champions », composé de Tony Lake, Gordon Brown et elle-même, ainsi que d'autres partenaires clés, a œuvré pour donner de la visibilité à l'EiEPC. Au Sommet d'Oslo de juillet dernier, un Groupe stratégique technique (GST) a été établi afin de préciser davantage la couverture de la Plateforme. La participation du Secrétariat au processus est essentielle pour deux raisons principales : en premier lieu, en raison du savoir-faire unique du Partenariat mondial dans l'aide à l'éducation dans les situations de crise, et en second lieu, pour s'assurer que le Conseil soit informé et tenu au courant de l'évolution de la Plateforme. Le Groupe des Champions a décidé que la Plateforme devrait d'abord être hébergée par l'UNICEF, et par la suite, transférée à une institution hôte sur le long terme, qui pourrait être le GPE.

2.2 La Présidente invite les membres et membres suppléants du Conseil représentant l'UNICEF à faire rapport au Conseil sur l'état actuel de la participation de l'UNICEF à la Plateforme, notamment dans son rôle d'hébergeur temporaire. Ils notent que l'UNICEF s'est engagé dans la Plateforme tant au niveau politique que technique, et a accepté de l'accueillir jusqu'à ce que le processus de sélection d'un hôte permanent soit achevé. L'UNICEF espère assurer une transition et un transfert efficaces, et souhaiterait que le Partenariat devienne l'hôte permanent. En effet, le GPE est un partenariat multilatéral unique avec un mandat dans le secteur de l'éducation, et, en accueillant la Plateforme, il aiderait à réduire la fragmentation et les duplications de ce secteur. S'il se chargeait de ce rôle d'hébergeur, il faudrait que le Secrétariat et le Conseil étoffent leur savoir-faire dans le domaine de l'action humanitaire. La Plateforme serait lancée au Sommet humanitaire mondial d'Istanbul en mai.

Point de situation par le membre suppléant du Conseil, Donateur 3, et co-présidente du GST

2.3 La Présidente invite Julie Shouldice, membre suppléant du Conseil Donateur 3 et co-présidente du GST, à présenter les travaux du groupe. Mme Shouldice rappelle que le GST a été établi dans le but d'offrir un soutien technique à l'Institut de développement outre-mer, chargé d'établir une proposition à soumettre au GST et aux partenaires. Le GST est composé de donateurs, de pays, d'agences multilatérales et d'ONG. Il a défini les objectifs de la plateforme suite à un processus de réunions, de travail technique et de réflexion. La proposition est en cours de finalisation et sera soumise sous peu au Groupe des Champions. Le rôle possible du GPE à l'avenir mérite une discussion approfondie. Les critères de choix d'un hébergeur permanent n'ont pas été fixés et il appartiendra au Groupe des Champions et au Panel consultatif provisoire de haut niveau de les déterminer.

2.4 La Présidente déclare qu'une Groupe plus vaste de Champions y compris ceux qui se sont réunis à Oslo l'année dernière, se réunirait en marge des réunions de printemps de la Banque mondiale en avril. Elle dit que le GST a demandé au GPE de préparer une première auto-évaluation de sa capacité à héberger la Plateforme.

Discussion sur le processus et le contexte de la Plateforme

2.5 La Présidente lance une première série de questions et commentaires sur le processus et le contexte de la Plateforme. Un certain nombre de membres du Conseil demandent des précisions sur les modalités de gouvernance temporaire de la Plateforme, et sur les coûts de transaction liés à la solution d'un hôte temporaire avant de disposer d'un hôte permanent. Mme Shouldice répond que le GST s'est concentré sur la structure de gouvernance temporaire, et qu'il faudra travailler davantage aux modalités de gouvernance permanente, selon l'hébergeur final retenu. Elle ajoute que le GST n'a pas abordé la question de son rôle au-delà de son mandat actuel consistant à émettre une proposition pour la Plateforme.

2.6 L'un des membres du Conseil s'interroge sur la complémentarité entre la Plateforme et le Cluster éducation de l'UNICEF/Save the Children. La représentante de l'UNICEF précise que la Plateforme proposée sera complémentaire au Cluster et enrichira son travail actuel. Le Cluster éducation sera éligible à un soutien dans le cadre de la Plateforme, selon ces principes.

Point de situation par la Directrice générale du GPE

2.7 La Présidente invite la Directrice générale à faire un point de situation sur la participation du GPE à la Plateforme, et sur la suite des travaux d'auto-évaluation. La Directrice générale dit que le Secrétariat est toujours largement concentré sur sa mission de base. Elle explique que quelques ressources techniques du Secrétariat ont été affectées à la Plateforme en raison du besoin criant de soutien à l'éducation dans les situations de crise, et de sa pertinence dans le soutien que le GPE apporte aux pays en développement partenaires. Le Secrétariat travaille avec le GST sur un certain nombre d'activités de préparation de la Plateforme, sur sa conception et son fonctionnement, et sur l'auto-évaluation initiale du GPE comme hôte potentiel. Il y existe des synergies incontestables entre la Plateforme et les objectifs stratégiques du GPE, et un certain nombre de risques à ne pas héberger la Plateforme, notamment celui de dispersion des ressources en éducation. Il faut noter que le Partenariat mondial dispose déjà d'une expérience considérable de travail avec des Etats fragiles et affectés par des conflits telle qu'elle est présentée dans le document BOD/2016/DOC 02 Annexe 2. Le DOC 02 offre une première auto-évaluation. L'un des objectifs de l'audioconférence est de recueillir les commentaires et orientations du Conseil concernant la participation du GPE à la Plateforme, ainsi que de savoir si le Secrétariat devrait préparer un argumentaire pour décision au mois de juin.

Discussion sur l'auto-évaluation / l'argumentaire du GPE

2.8 La Présidente invite les membres du Conseil à émettre des commentaires. De façon générale, le Conseil soutient clairement la Plateforme et incite le Secrétariat à maintenir sa participation à la conception et au fonctionnement de la Plateforme, ainsi qu'à préparer un argumentaire sur l'hébergement de la Plateforme pour décision au Conseil de juin. Outre les financements accordés, la Plateforme devrait permettre aux pays un partage de connaissances et d'expériences durant les crises.

2.9 Certains membres du Conseil souhaitent que la Plateforme ne détourne pas le GPE de sa mission principale. L'argumentaire devrait évoquer le risque de surcharge du Secrétariat durant la phase transitoire, et étudier les conditions d'une intégration réussie dans les activités du GPE. Il paraît important de revoir le calendrier de transition de la Plateforme au Partenariat mondial afin de permettre la réalisation d'une série d'activités préparatoires qui donneront au GPE les capacités d'hébergement requises. L'argumentaire doit être aligné au Plan stratégique et couvrir les questions de gouvernance, de fonctionnement et de ressources en personnel. Il doit également être compatible avec les travaux des CSP-GERF préparant la nouvelle conférence de reconstitution des ressources et la stratégie de financement.

2.10 La Présidente déclare que le GST devrait proposer une structure de gouvernance temporaire pour approbation par le Groupe des Champions. Un membre du Conseil s'inquiète d'une structure temporaire trop élaborée qui serait difficile à démanteler, et prône une structure qui soit facile à adapter aux mécanismes de gouvernance actuels du GPE, si le GPE devait assurer l'hébergement permanent. Un autre membre du Conseil demande quelles seraient les implications éventuelles sur l'hébergement actuel du GPE au sein de la Banque mondiale. Le membre du Conseil représentant l'Administrateur fiduciaire explique que toute décision d'accueil de la Plateforme par le Partenariat mondial en tant que fonds financier intermédiaire au sein de la Banque mondiale devrait être approuvée par le Conseil d'administration de la Banque mondiale. Dans sa prise de décision, la Banque mondiale étudierait si la Plateforme correspond bien au mandat et aux objectifs stratégiques du GPE, notamment, et envisagerait d'autres options que la structure financière et opérationnelle proposée. Un autre membre du Conseil recommande une évaluation indépendante des mécanismes de gouvernance.

2.11 Plusieurs membres du Conseil expriment leur préoccupation concernant le besoin de financement supplémentaire pour la Plateforme. Joseph O'Reilly, Président du CSP et membre du GST, ajoute que l'additionnalité pourrait être protégée par la création de mesures de protection, et par des efforts de plaidoyer visant à mobiliser de nouvelles ressources et jouer un effet de levier pour le secteur. Selon lui, le Conseil devrait également prendre en considération le financement de la Plateforme et ses implications pour la reconstitution des ressources. Un membre du Conseil déclare que la Plateforme ne devrait pas financer des pays qui bénéficient déjà de financements du GPE, à l'exception des pays où les plans sectoriels de l'éducation n'incluent pas d'interventions pour les réfugiés. Un autre membre du Conseil estime qu'il faut établir un mécanisme financier pour augmenter la dotation maximale par pays des pays qui décident d'allouer une partie de leur financement à des situations d'urgence.

2.13 La Directrice générale explique que l'argumentaire inclura une proposition de calendrier détaillé pour le transfert de la Plateforme au Partenariat mondial. Elle précise qu'une évaluation indépendante des mécanismes de gouvernance entraînerait un surcoût budgétaire qui en retarderait vraisemblablement l'exécution. En fin de compte, la décision sur l'institution hôte dépend des conclusions du processus au niveau mondial, et des délibérations du Conseil.

2.14 La Présidente communique une formulation révisée de la décision qui précise que la poursuite du travail du GPE sur la conception et le fonctionnement de la Plateforme se ferait soit

avec le GST, soit son successeur, et que l'argumentaire sera préparé pour être soumis à décision en juin 2016.

Décision :

2.15 La Présidente invite à des commentaires ou questions sur la nouvelle formulation de la décision. En l'absence de prise de parole, elle déclare la décision approuvée telle que révisée :

BOD/2016/03-01– <u>L'éducation dans des situations d'urgence ou de crise prolongée :</u>

Le Conseil d'administration note les progrès réalisés à ce jour sur la Plateforme pour l'éducation dans des situations d'urgence ou de crise prolongée (EiEPC), et les synergies possibles avec le travail du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE).

- Par conséquent, il invite le Secrétariat à poursuivre sa collaboration avec le Groupe stratégique technique (GST) ou son successeur chargé de la conception de la Plateforme EiEPC, et à répondre à la demande du GST d'effectuer une auto-évaluation initiale de ses capacités d'hébergement de la Plateforme.
- le Conseil prie le Secrétariat du GPE de préparer un argumentaire détaillé à soumettre au Conseil de juin. L'argumentaire devrait décrire la valeur qu'apporterait le GPE en tant qu'institution hôte, et inclure une analyse détaillée des implications de la Plateforme pour la gouvernance et les mécanismes institutionnels du GPE, pour son cœur de métier et les ressources de son Secrétariat.

La Présidente invite tous les membres du Conseil à transmettre par écrit tous les commentaires non mentionnés au cours de la réunion.

3. Points divers

3.1 La Présidente précise que l'enquête en ligne sur la Stratégie du GPE d'engagement du secteur privé sera lancée le jour même et ouverte jusqu'au 1er avril. Les membres du Conseil seront informés des détails par courriel.

3.2 La Présidente indique que Tim Nielander, consultant extérieur chargé de l'examen indépendant de la gouvernance, contactera individuellement des membres et suppléants du Conseil dans les semaines à venir, afin d'élaborer des recommandations qui seront présentées au GERF en mai, puis au Conseil en juin.

3.3 La Présidente rappelle au Conseil que sa prochaine réunion se tiendra du 13 au 15 juin à Oslo. Le projet d'ordre du jour pour cette réunion de juin leur sera transmis dans les semaines à venir.

3.4 En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la Présidente lève la séance à 10h50.

Annex 1 – Participants à l'audioconférence

Pays en développement partenaires	
Afrique 2	Francis Biney *au nom du* Ministre Kamissoko Camara, Membre du Conseil, Côte d'Ivoire H.E. Ahmat Khazali Acyl, Membre suppléant du Conseil, Tchad
Afrique 3	Solomon Shiferaw *au nom du* Ministre Shigutie Wolassa, Membre du Conseil, Ethiopie
Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale	Hikmat Amin *au nom du* Ministre Hanif Balkhi, Membre du Conseil
Amérique latine et Caraïbes	H.E. Sandra Maribel Sanchez Rivera, Membre du Conseil, Honduras H.E. Nesmy Manigat, Membre suppléant du Conseil, Haïti
Donateurs	
Donateur 1	Chantal Nicod, Membre du Conseil, Suisse Anne-Francoise Paradis Membre suppléant du Conseil, Belgique
Donateur 2	Thea Lund Christiansen *au nom de* Nathalia Feinberg, Membre du Conseil, Danemark
Donateur 3	Donal Brown, Membre du Conseil, Royaume-Uni Julie Shouldice, Membre suppléant du Conseil, Canada
Donateur 4	Olav Seim, Membre du Conseil, Norvège Patrick Empey, Membre suppléant du Conseil, Irlande
Donateur 5	Klaus Rudischhauser, Membre du Conseil, Commission européenne
Donateur 6	Charles North, Membre du Conseil, Etats-Unis
Non gouvernemental	
OSC 1	David Archer, Membre du Conseil Tony Baker, Membre suppléant du Conseil
OSC 3	David Edwards, Membre suppléant du Conseil
Secteur privé/ Fondations	Peter Colenso, Membre du Conseil, Fondations Amanda Gardiner, Membre suppléant du Conseil, Secteur privé
Agences multilatérales	
UNICEF	Geeta Rao Gupta, Membre du Conseil Josephine Bourne, Membre suppléant du Conseil
Banques multilatérales / régionales	Luis Benveniste, Membre suppléant du Conseil, Banque mondiale

1. **Observateurs :**

Cindy Elizabeth Paladines, Administrateur, Banque mondiale
Marja Karjalainen, représentant Donateur 5 (CE)
Erfan Diebel, représentant Donateur 5 (Germany)
Nicolai Steen Nielsen, Chargé de communication, Donateur 2 (Danemark)
Hannah Langfield, représentant Donateur 3 (R-U)
Terri Sarch, représentant Donateur 3 (R-U)
Aida Liha Matejicek, représentant Donateur 5 (CE)
Sadia Ijaz, Chargé de communication, OSC 1
Tom Edvard Eriksen, représentant Donateur 4 (Norvège)
Rebecka Orrenius Alffram, représentant Donateur 2 (Suède)

2. **Excusés**

H.E. David Mabumba, Membre suppléant du Conseil, Afrique 1
Cheikh Mbow, Membre du Conseil, OSC2

3. **Présidente et participants du Secrétariat**

Julia Gillard, Présidente
Alice Albright, Directrice générale
Karen Mundy, Directrice technique
Alex Palacios, Chef de cabinet
Margarita Focas Licht, Responsable de l'équipe de soutien aux pays
Padraig Power, Chargé principal des finances
Jean-Marc Bernard, Directeur technique adjoint
Jesper Andersen, Conseiller principal
Fazle Rabbani, Spécialiste senior en éducation
Johanna Van Dyke, Chargée des opérations du Conseil
Christine Guétin, Chargée des opérations du Conseil
Michaelle Wane, Assistante senior – opérations du Conseil
Henfry, Sally-Anne, Assistante de la présidente du Conseil
Claire A. Horton, Assistante de la directrice
Michelle Mesen, Chargée des partenariats avec les pays en développement